



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Argentine

Question écrite n° 9380

Texte de la question

M. François Asensi demande à M. le ministre des affaires étrangères le rôle que joue la diplomatie française par rapport à l'entreprise publique EDF dans la situation de crise économique et financière que traverse aujourd'hui l'Argentine. Pour investir, la filiale d'EDF s'est endettée en dollars mais à l'époque, dans des conditions de parité entre le dollar et la monnaie locale, le peso. Depuis six mois, la monnaie locale a perdu beaucoup de sa valeur. M. François Roussely, le président d'EDF, devant la commission de la production et des échanges, évoque un renchérissement du dollar de 350 %. Or la commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) prévoit pour l'Argentine une baisse de l'activité de 13,5 % sur l'année 2002. Sur 37 millions d'Argentins, 19 millions sont considérés comme pauvres (revenus mensuels inférieurs à 194,40 euros) et parmi eux, 8 millions vivent dans l'indigence (moins de 85,32 euros par mois). Des médias ont montré des images de famine, inhabituelles en Argentine. Il souhaite savoir si l'ambassade de France intervient dans le dossier EDF en Argentine et dans quelles conditions ; quelle est la position de la diplomatie française sur les investissements d'EDF en Argentine et si elle oeuvre à une augmentation des tarifs locaux de l'électricité et enfin, quelle est sa politique face à une population en situation d'extrême difficulté sociale.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères connaît bien la situation difficile qui est aujourd'hui celle d'EDF en Argentine et qui s'est traduite, dans ses comptes pour l'année 2002, par une moins-value de 307 millions d'euros. Ces difficultés sont la conséquence directe de la dévaluation du peso intervenue en 2002, qui a affecté négativement la valeur de l'investissement effectué par EDF pour prendre le contrôle de la société EDENOR, concessionnaire du service de distribution d'électricité sur la moitié du district fédéral et de la banlieue de Buenos Aires (2 300 000 clients). Elles ont été aggravées par la décision des autorités argentines de geler les tarifs en monnaie locale. Les négociations conduites par la direction d'EDENOR pour obtenir un ajustement tarifaire n'ont, jusqu'ici, pas abouti. EDF n'est pas la seule entreprise française à avoir subi les conséquences du décrochage du peso, dont les effets les plus pénalisants se font sentir dans les secteurs régulés (télécommunications, électricité, eau...). La France a appelé, à plusieurs reprises, l'attention des autorités argentines sur ce problème, en les invitant à prendre des mesures propres à favoriser un retour de la confiance. S'agissant de la question des tarifs de l'électricité, le ministère des affaires étrangères n'est pas partie à des négociations qui revêtent un caractère contractuel entre EDENOR et les autorités argentines. Il apporte cependant tout son soutien aux efforts déployés par EDF pour trouver une solution de compromis, de telle sorte que l'investissement d'EDF dans EDENOR retrouve une perspective de rentabilité. Enfin, le ministère des affaires étrangères tient à rappeler que la France, consciente des conséquences de la crise économique et monétaire pour la population argentine, a plaidé en faveur d'une intervention des institutions financières internationales dans le cadre d'un plan de redressement élaboré en commun avec les autorités de Buenos Aires.

Données clés

Auteur : [M. François Asensi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9380

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 23 décembre 2002, page 5045

Réponse publiée le : 5 mai 2003, page 3468